

EN ÉTABLISSANT LA GRATUITÉ SCOLAIRE, ALLONS-NOUS RÉDUIRE LA QUALITÉ DE L'ÉDUCATION?

La lutte que nous menons pour une éducation accessible est aussi accompagnée d'une lutte pour une éducation de qualité. Ce n'est pas en diminuant le financement de l'éducation post-secondaire que nous voulons atteindre la gratuité scolaire. Nous lançons plutôt un débat sur la place publique qui relie la mission des cégeps et universités au financement de l'éducation. Pour nous, faire le choix de la gratuité scolaire, ce n'est pas diviser le budget de l'éducation en « qualité » versus « accessibilité »; c'est au contraire faire le choix de lier les deux au nom d'une éducation émancipatrice.

POURQUOI LE GOUVERNEMENT NOUS DONNERAIT-IL LA GRATUITÉ SCOLAIRE?

L'idéologie néolibérale défendue par les gouvernements au pouvoir est beaucoup plus axée

vers la défense des intérêts privés et des grandes entreprises que vers la mise en place de programmes sociaux accessibles et de qualité. En fait, depuis le début des années 1990, cette tendance a pris des proportions énormes. L'accessibilité et la qualité de l'éducation se sont donc détériorées considérablement. Exiger la mise en place de la gratuité scolaire à tous les niveaux, c'est aller à contre-courant de la logique que les gouvernements mettent de l'avant. Ainsi, il est difficile d'imaginer le gouvernement céder facilement devant une telle revendication. Si nous voulons obtenir un

tel gain, cela devra se faire par notre mobilisation massive afin de créer un rapport de force suffisant pour faire céder l'État. Si l'histoire des mouvements sociaux nous prouve une chose hors de tout doute, c'est que par notre action collective, tous les gains sont possibles.

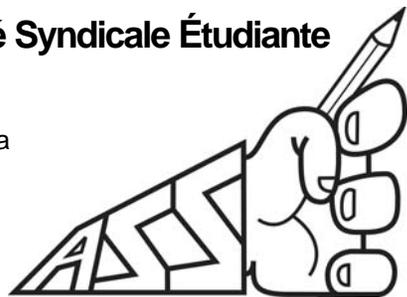


Association pour une Solidarité Syndicale Étudiante

Téléphone : (514) 390-0110

Site Internet : <http://www.asse-solidarite.qc.ca>

Courriel : executif@asse-solidarite.qc.ca



QUESTIONS

RÉPONSES



SUR LA GRATUITÉ SCOLAIRE

POURQUOI LA GRATUITÉ SCOLAIRE À TOUS LES NIVEAUX?

Si nous partons du principe que l'éducation est un droit et non un privilège, il est contradictoire d'accepter que ce même droit soit restreint par des contraintes financières. Actuellement, plusieurs personnes qui ont la capacité et la volonté d'étudier longtemps sont contraintes de mettre un terme à leurs études, parce qu'elles n'en ont pas les moyens. Par définition un droit n'est plus un droit si des individus en sont exclus. Pour plusieurs d'entre nous, la situation est précaire. Malgré notre volonté de réussir, il est difficile pour plusieurs d'entre nous d'étudier à temps plein en plus de travailler pour subvenir à nos besoins élémentaires. Mettre en place la gratuité scolaire, c'est faire un pas en avant qui réduit de beaucoup les contraintes financières à la poursuite de nos études. C'est se donner les moyens d'assurer un accès à l'éducation beaucoup plus équitable pour les gens qui autrement n'en auraient pas les moyens.



COMBIEN COÛTERAIT LA MISE EN PLACE DE LA GRATUITÉ SCOLAIRE?

Nous aurons les moyens à la hauteur de notre volonté. Autrement dit, la gratuité scolaire est un choix politique. Pour couvrir les frais en tout genre que paie la population étudiante, de simples estimations rapprochent les coûts à environ 500 millions de dollars. Devant l'ampleur d'un budget gouvernemental de plusieurs milliards de dollars, il s'agit d'un montant minime. Nous pouvons même envisager le salariat étudiant si telle est notre volonté collective!

OÙ POURRIONS-NOUS TROUVER CET ARGENT?

L'évasion fiscale des personnes les plus riches de notre société et des diverses entreprises coûte des milliards de dollars par année aux finances publiques. Si nous voulons la gratuité scolaire, l'État doit choisir ses priorités et combattre l'évasion fiscale pour le bien-être de la majorité de la population. C'est une question de priorité gouvernementale. Pour l'instant, le gouvernement privilégie les crédits d'impôt aux entreprises plutôt que le financement direct de base dans les programmes sociaux comme l'éducation. Par exemple, c'est le cas en recherche et développement où les entreprises ont des réductions d'impôts, voire des subventions directes, pour faire appel au réseau public post-secondaire.

LES FRAIS DE SCOLARITÉ AVEC DES PRÊTS ET BOURSES NE PERMETTENT-ILS PAS AUX PERSONNES PLUS AISÉES DE PARTICIPER AU FINANCEMENT DU SYSTÈME D'ÉDUCATION?

Il existe déjà un système qui permet aux classes plus aisées de la société de participer au financement de tous les programmes sociaux, dont l'éducation : l'impôt sur le revenu. C'est un instrument collectif qui permet un partage plus équitable de la richesse. Pourquoi le remettre en question lorsqu'on parle d'éducation?

LA GRATUITÉ SCOLAIRE N'EST-ELLE PAS UTOPIQUE?

Plusieurs pays dans le monde, dont l'Allemagne, le Mexique et la Suède l'ont déjà mise en place alors que leur situation sociale et économique est relativement semblable à celle du Québec. Évidemment, il existe différents types de gratuité scolaire. Au Québec, c'est à nous d'établir notre propre définition et de nous donner les moyens d'y arriver.

NE PAYONS-NOUS PAS LES FRAIS DE SCOLARITÉ LES MOINS ÉLEVÉS EN AMÉRIQUE DU NORD?

D'une part, ça ne change rien au fait que plusieurs personnes ne peuvent pas étudier ou, tout simplement, vivent dans la pauvreté en raison de la facture des cours. Notons à cet effet que le revenu brut moyen de la population étudiante postsecondaire est de 9 730 \$ par année pour les hommes et 8 762 \$ par année pour les femmes... D'autre part, une étude états-unienne indépendante montre que le Québec se classe 30e sur 60 « États » (Canada et États-Unis confondus) en ce qui concerne l'accessibilité aux études post-secondaires lorsqu'on inclut les frais afférents, le coût de la vie et le revenu moyen de la population. De plus, si nous tenons absolument à nous comparer, pourquoi limiter nos comparaisons à l'Amérique du Nord? Pourquoi ne pas se comparer aux pays qui se sont donnés les moyens politiques d'accéder à la gratuité scolaire? Pourquoi devrions-nous prendre exemple sur les pays qui nient le droit à l'éducation en y imposant des frais?

LE GEL DES FRAIS DE SCOLARITÉ NE NOUS PERMET-IL PAS DE NOUS EN RAPPROCHER EN RAISON DE L'INFLATION?

En acquiesçant au gel, on accepte politiquement que l'éducation est marchandable. Il est plus difficile, par la suite, de réclamer la continuité de ce gel à partir du moment où on consent à ce que les étudiants et les étudiantes doivent individuellement payer des frais. Pourquoi pourrions-nous payer 1 000 \$ par année, mais pas 1 250 \$, par exemple? Un gel des frais de scolarité, c'est en réalité une augmentation de la facture étudiante puisque les frais afférents, eux, augmentent d'année en année. La logique même de l'« utilisateur-payeur » n'est pas déconstruite; on se résigne alors à ce qu'une discrimination économique s'opère auprès des personnes voulant étudier.